

Au Fait Maroc – 10 juillet

Sécurité au Maghreb

Un cadre pour la mise en place d'une politique de coopération

Le conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) a permis la mise en place d'un cadre général pour la politique de coopération sécuritaire, a affirmé mardi à Alger, Saad Dine El Otmani, ministre des Affaires étrangères et de la coopération.

“C'est la première fois qu'un cadre général de la politique de coopération sécuritaire a été mis en place”, a affirmé M. El Otmani dans une déclaration à la MAP.

“La première du genre qui a traité de la problématique sécuritaire dans la région du Maghreb, illustre également une prise de conscience grandissante des cinq pays de l'UMA, de l'importance de la concertation, la coordination et la coopération dans le domaine sécuritaire.”

Saad Dine El Otmani, ministre des Affaires étrangères et de la coopération.

Le conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA a réaffirmé la détermination des cinq États du Maghreb à relever les défis sécuritaires dans dans l'ouverture sur son voisinage immédiat en particulier la zone du Sahel et du Sahara.

Le Maghreb et le Sahel sont en effet en proie au terrorisme, au crime organisé, au trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains, à la migration clandestine, aux groupes criminels armés, aux financement du terrorisme sous toutes ses formes ainsi qu'au phénomène du blanchiment d'argent.